Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9370401
Centre d'intérêt : 910

Paquet, René.

Portrait régional en éducation des adultes : régions de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec / [René Paquet ; collaborateurs, Oliva Carrier, André Richard]. -- [Québec] : Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, [1989?].
87 p. : carte ; 28 cm.

Titre de la couv. : Régions 08 & 10 Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. Code : 51-2068.

ISBN 2-550-15171-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

Descripteur(s) : Education des adultes * Service de l'éducation des adultes * Commission scolaire * Formation professionnelle * Formation générale * Formation sur mesure * Financement * Relations * Développement régional * Statistiques

Identificateur(s) de nom : Abitibi-Témiscamingue * Nord-du-Québec

Ce document permet de mieux connaître la problématique de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Ses objectifs sont : d'établir l'état de situation des services offerts aux adultes; de cerner l'évolution de l'éducation des adultes dans les services offerts par le réseau des commissions scolaires; de connaître les principales difficultés rencontrées par les commissions scolaires; d'identifier les perspectives de développement en éducation des adultes; de permettre à la direction régionale de mieux saisir l'ampleur de ses responsabilités dans ce secteur. Il comprend huit chapitres : 1- introduction; 2- contexte régional; 3- description du réseau secondaire en région; 4- activités réalisées en éducation des adultes; 5- financement de l'éducation des adultes en région; 6- relations entre les partenaires en éducation des adultes; 7- éducation des adultes et développement régional; 8- conclusion.

Type de document :

9370401

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉGIONS 08 & 10
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ET
NORD-DU-QUÉBEC

PORTRAIT RÉGIONAL
DE
L'ÉDUCATION DES ADULTES

040000
3090001

Québec

9370401

PORTRAIT RÉGIONAL EN ÉDUCATION DES ADULTES

RÉGIONS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ET
NORD-DU-QUÉBEC

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Auteur :

- René Paquet

Collaborateurs :

- Oliva Carrier
- André Richard

Dactylographié par :

- Daphné Vautour

De sincères remerciements aux directions des services d'éducation des adultes des commissions scolaires de la région pour leur apport au contenu de ce document

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT

A.R.E.F.	Accueil et référence
C.E.I.C.	Centre Emploi et Immigration Canada
C.F.P.	Commission de formation professionnelle
C.L.A.R.	Comités locaux en accueil et référence
C.L.S.C.	Centre local de services communautaires
C.R.A.R.	Comité régional en accueil et référence
C.R.D.G.	Comité régional des directeurs généraux
C.R.T.E.A.	Comité régional de travail en éducation des adultes
D.R.A.T.	Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
M.E.Q.	Ministère de l'Education du Québec
M.M.S.R.	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
M.R.C.	Municipalité régionale de comté
O.P.D.Q.	Office de planification et de développement du Québec
O.V.E.P.	Organisme volontaire d'éducation populaire
S.E.A.	Service de l'éducation des adultes
S.I.F.C.A.	Système d'information financière sur la clientèle adulte
S.I.M.C.A.	Système d'information du Ministère sur la clientèle adulte

TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION 1

2.0 LE CONTEXTE RÉGIONAL 4

2.1 Le territoire de la Direction régionale 4

2.1.1 Situation géographique

2.1.2 La population

2.1.3 Caractéristiques socio-économiques

2.2 Le territoire des commissions scolaires mandatées 12

2.2.1 La Commission scolaire Abitibi

2.2.2 La Commission scolaire Harricana

2.2.3 La Commission scolaire du Nouveau-Québec

2.2.4 La Commission scolaire Lac-Témiscamingue

2.2.5 La Commission scolaire Rouyn-Noranda

2.2.6 La Commission scolaire de Val d'Or

3.0 DESCRIPTION DU RÉSEAU SECONDAIRE EN RÉGION 18

3.1 La Direction régionale du Ministère 18

3.1.1 Les activités éducatives

3.1.2 Les activités administratives

3.2 Les commissions scolaires 22

3.2.1 La Commission scolaire Abitibi

3.2.2 La Commission scolaire Harricana

3.2.3 La Commission scolaire Lac-Témiscamingue

3.2.4 La Commission scolaire du Nouveau-Québec

3.2.5 La Commission scolaire Rouyn-Noranda

3.2.6 La Commission scolaire de Val d'Or

4.0 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ÉDUCATION DES ADULTES 39

4.1 La formation professionnelle 39

4.1.1 La formation à temps plein

4.1.2 La formation à temps partiel

4.2 La formation générale 46

4.2.1 La formation à temps plein

4.2.2 La formation à temps partiel

4.2.3 La formation en langue seconde

4.2.4 Les examens seulement

4.3 La formation sur mesure en établissement 57

5.0 LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION DES ADULTES EN RÉGION 61

5.1 Le total des régions Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec 61

5.1.2. Allocations de base

5.1.2 Allocations supplémentaires

5.1.3 Ajustements non récurrents

5.1.4 Allocations spécifiques totales

5.1.5 Revenus spécifiques

5.1.6 Autres revenus généraux

5.1.7 Total de l'ensemble de tous les revenus

5.1.8 Évolution des revenus et nombre d'adultes bénéficiaires des services

6.0 LES RELATIONS ENTRE LES PARTENAIRES EN ÉDUCATION DES ADULTES 73

6.1 Relations entre la Direction régionale, les commissions scolaires et les autres intervenants 73

6.1.1 La Table éducation - Main-d'Oeuvre

6.1.2 Le comité régional en accueil et référence (C.R.A.R.)

6.1.3 Collectif régional en formation agricole

6.1.4 Forces, faiblesses et perspectives

6.2 Relations entre les commissions scolaires et la direction régionale 77

6.2.1 Le comité régional des directeurs généraux (C.R.D.G.)

6.2.2 Le comité régional de travail en éducation des adultes

6.2.3 Groupes de travail ad hoc

6.2.4 Forces, faiblesses et perspectives

6.3 Relations entre les commissions scolaires et les autres intervenants en éducation des adultes 81

7.0 L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 83

8.0 CONCLUSION 86

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

L'éducation des adultes réfère à divers secteurs d'activités :

- La politique en éducation des adultes lancée en 1984;
- Le financement par l'enveloppe de base;
- L'accord Canada-Québec;
- Les programmes de main-d'oeuvre (M.M.S.R.);
- L'alphabétisation;
- L'éducation populaire institutionnelle;
- Les services d'accueil et référence, l'animation communautaire;
- La concertation éducation - main-d'oeuvre;
- Le développement régional;
- Etc.

L'augmentation de la population adulte québécoise et son intérêt croissant pour la formation entraînent une augmentation importante des activités de formation dans un grand nombre de centres de service.

La politique en éducation des adultes (1984) a favorisé le développement de plusieurs dossiers : alphabétisation, éducation populaire, accueil et référence, développement régional, concertation éducation - main-d'oeuvre, reconnaissance des acquis extra-scolaires, etc. en plus de raffermir ce qui était déjà en place : accord Canada-Québec, recyclage et perfectionnement de la main-d'oeuvre, scolarisation des adultes, reconnaissance des acquis, etc.

Divers secteurs d'activités, tels achats directs, formation sur mesure en établissement, les programmes de main-d'oeuvre du M.M.S.R., etc. entraînent un nombre élevé de relations de coordination entre les deux ordres de gouvernement, entre les ministères québécois, à l'intérieur du ministère de l'Éducation, entre le Ministère et le réseau des commissions scolaires.

L'entreprise d'harmonisation de la formation professionnelle des jeunes et des adultes au secondaire aura certainement des impacts, tant sur les mouvements de la clientèle que sur les façons de faire des commissions scolaires.

Devant les changements importants, il est nécessaire de mieux cerner ce secteur d'activités qu'est l'éducation des adultes pour dynamiser les interventions qui y seront faites, tant par les unités du Ministère (unités centrales, directions régionales) que par les commissions scolaires elles-mêmes.

Le moyen retenu pour faire le point est l'élaboration et la diffusion d'un portrait régional de l'éducation des adultes.

<u>Les objectifs poursuivis par le portrait sont</u> :

- Établir l'état de situation des services offerts aux adultes.
- Cerner l'évolution de l'éducation des adultes dans les services offerts par le réseau des commissions scolaires.
- Connaître les principales difficultés rencontrées par les commissions scolaires.

- Identifier les perspectives de développement en éducation des adultes.

- Permettre à la direction régionale de mieux saisir l'ampleur de ses responsabilités dans ce secteur.

CHAPITRE 2

CONTEXTE RÉGIONAL

2.1 LE TERRITOIRE DE LA DIRECTION RÉGIONALE

2.1.1 Situation géographique

2.1.1.1 L'Abitibi-Témiscamingue

Située à l'ouest du territoire québécois, la région de l'Abitibi-Témiscamingue comprend un vaste territoire (72 600 km2) qui s'étend sur une distance de 330 km selon son axe nord-sud et de 220 km de l'est à l'ouest. Ce territoire est circonscrit par la confluence des rivières Outaouais et Dumoine au sud jusqu'au 49e parallèle nord. Sa frontière occidentale coïncide avec celle de la province voisine de l'Ontario alors qu'à l'est, sa frontière est mitoyenne avec les régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Mauricie. Contrairement à la pensée populaire, la région se situe entre la plaine du St-Laurent et le Nord-du-Québec.

Du sud vers le nord, on peut décrire son relief comme étant d'abord accidenté, couvert par la forêt mixte, suivi d'une vallée argileuse qui fait progressivement place aux affleurements rocheux, aux lacs, à une seconde zone argileuse et finalement à la forêt boréale.

Caractérisée par un climat de type continental, la région est soumise à un faible niveau d'accessibilité inter-régionale (deux routes seulement relient la région au reste du Québec), ce qui explique en partie sa réputation de région nordique et isolée.

Au plan de la municipalisation, le territoire " témiscabitibien " est subdivisé en cinq municipalités régionales de comté (M.R.C.) soit les M.R.C. d'Abitibi-Ouest, d'Abitibi, de la Vallée de l'Or, de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue. A remarquer que le territoire des commissions scolaires mandatées en éducation des adultes recoupent à peu de chose près les territoires des municipalités régionales de comté.

2.1.1.2 Le Nord-du-Québec

La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue dessert aussi la majeure partie de la région administrative 10, le Nord du Québec, exception faite de sa portion nord-est à partir d'une ligne longitudinale imaginaire située à la limite est de la Commission scolaire de Québillon.

Sise entre le 49e et le 63e parallèle, cette région est particulière aux points de vue géographique, démographique et économique.

Sa localisation nordique et son étendue (plus de la moitié de la superficie du Québec) conditionnent en grande partie ses activités.

L'organisation territoriale comprend la municipalité de la Baie James et les territoires des communautés autochtones CRIES et INUIT. Le présent document exclut ces deux dernières communautés qui devraient faire l'objet d'une publication spécifique (voir carte territoriale).

2.1.2 La population

En 1985, selon le Bureau de la statistique du Québec, la population totale du territoire desservie par la Direction régionale était de 159 861 personnes, ce qui correspondait à 2,4 % de la population québécoise. Le territoire régional représentant 7,7 % du territoire québécois, la densité de la population en Abitibi-Témiscamingue est donc relativement faible (voir tableau 1).

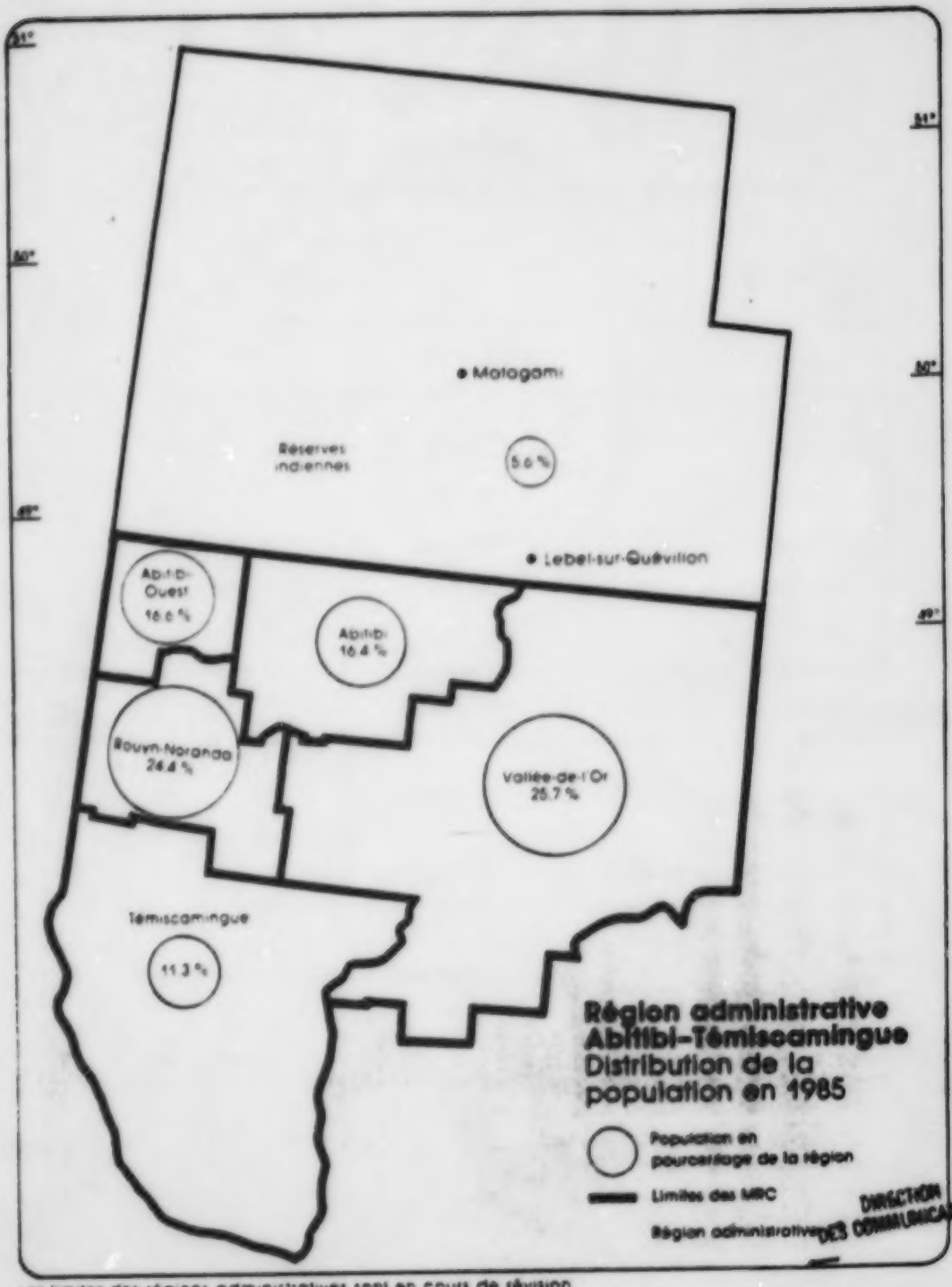

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Les limites des régions administratives sont en cours de révision

Source : Bilan socio-économique 1986, Abitibi-Témiscamingue, OPDQ, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

TABLEAU 1

RÉPARTITION DE LA POPULATION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - 1985

M.R.C.	POPULATION	CHEF-LIEU
Abitibi	26 270	Amos
Abitibi-Ouest	26 610	La Sarre
Rouyn-Noranda	39 044	Rouyn-Noranda
Témiscamingue	18 136	Ville-Marie
Vallée de l'Or	40 971	Val d'Or
TOTAL PARTIEL	151 031	
Lebel-sur-Quévillon, Matagami	6 490	
Réserves indiennes	2 340	
TOTAL	159 861	

Source : Bureau de la statistique du Québec, Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juin 1985, Québec, 1986.

Régionalement, 95,6 % soit 152 791 personnes, se déclarent de langue maternelle française, alors que 3 % soit 4 730 personnes sont issues de la langue maternelle anglaise. Enfin, 1,4 % soit 2 340 personnes sont de l'ethnie algonquine. Par ailleurs, 51,2 % sont de sexe masculin et 48,8 % (78 011) de sexe féminin.

Selon les données fournies par la Direction des études économiques et démographiques du Ministère, plus de 58 845 (50,4 %) personnes des 116 810 adultes (15 ans et plus) de la région ne détenaient aucun diplôme d'études secondaires. De ce nombre, 32 885 (55,8 %) personnes avaient moins de huit années de scolarité.

Selon les mêmes données, la scolarité moyenne des " témiscabitibiens et témiscabitibiennes " est légèrement inférieure à la moyenne québécoise. Alors que la moyenne nationale de la population de 15 ans et plus ayant moins de huit années de scolarité se situe à 26,4 %, celle de l'Abitibi-Témiscamingue serait de 28,2 %. Notons que l'écart tend à s'accentuer davantage au fur et à mesure que l'on monte vers l'atteinte du diplôme universitaire.

2.1.3 Caractéristiques socio-économiques

" L'Abitibi-Témiscamingue a toujours été reconnue pour la qualité et la quantité de ses ressources naturelles. Cette région offre 6 000 000 d'acres de terres cultivables, fournit presque la totalité de l'or et du zinc produits au Québec, 45 % du bois d'oeuvre et 22 % des pâtes et papiers. L'extraction du minerai de même que l'exploitation forestière et l'agriculture constituent les trois piliers de cette économie

régionale. C'est principalement autour de ces activités primaires que s'est érigé le secteur manufacturier.

La fabrication de panneaux de résidus forestiers, de pâtes et papiers et la production d'équipements forestiers et miniers occupent d'ailleurs la plus grande partie de la main-d'oeuvre du secteur manufacturier. Il est donc naturel que les services aux entreprises s'appuient majoritairement sur les activités du primaire : l'importance du transport par camion le confirme.

Malgré cette prépondérance des activités du primaire, la région affiche tout de même un taux de tertialisation qui se rapproche de la moyenne québécoise depuis le début de la présente décennie ". (1)

Pour illustrer cet énoncé général, nous allons examiner très succinctement les deux principaux indicateurs suivants : le marché du travail et les activités économiques :

- Marché du travail :

  La population active s'élève à plus de 66 500 personnes alors qu'il y aurait environ 60 000 emplois dans la région. Le taux de chômage oscille donc autour de 10 % et

---

(1) Gérard Laquerre, Abitibi-Témiscamingue, fiche d'information, O.P.D.Q.

ce, malgré une économie généralement bonne. Deux groupes, soit les jeunes et les femmes, se distinguent particulièrement. En effet, les moins de 30 ans chôment dans une plus grande proportion que leurs aînés. Représentant 40 % de la population active, ces derniers comptent pour 60 % des chômeurs.

Par ailleurs, le sous-emploi des femmes s'accompagne d'un faible taux d'activités et par la prépondérance des emplois à temps partiel.

- Les activités économiques :

Au secteur primaire, l'agriculture, la forêt et l'industrie minérale retiennent l'attention. Au chapitre de l'agriculture, les entreprises régionales se concentrent principalement autour de la production laitière et de la production bovine. La forêt, quant à elle, produit plus du quart de la récolte de la matière ligneuse québécoise. Enfin, l'industrie minérale régionale produit près du quart de la valeur des expéditions québécoises (cuivre, zinc, or, argent, etc.). Plus de 8 900 emplois dépendent de ce secteur.

Dans le secteur secondaire, les productions régionales se concentrent dans les produits de bois d'oeuvre (45 % de la production québécoise), des pâtes et papiers, dans la transformation des métaux et dans la construction. Ce secteur génère environ 10 000 emplois.

Enfin le secteur tertiaire, avec tout près de 39 000 emplois, produit des biens et des services dans les domaines du transport, des communications, des services publics, du commerce, de la finance, du tourisme, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des loisirs et de la culture.

" Si l'économie régionale s'est longtemps limitée à l'exportation des richesses naturelles, l'émergence d'entrepreneurs " témiscabitibiens " contribue maintenant à développer une expertise régionale dans toute la fi'ière de production " . (1)

2.2 LE TERRITOIRE DES COMMISSIONS SCOLAIRES MANDATÉES

En matière de services aux adultes, le territoire régional est subdivisé en six commissions scolaires mandatées. Ce sont :

- Abitibi;
- Harricana (service régionalisé);
- Lac-Témiscamingue;
- Nouveau-Québec;
- Rouyn-Noranda;
- Val d'Or (service régionalisé).

---

(2) Gérard Laquerre, Abitibi-Témiscamingue, fiche d'information, O.P.D.Q.

2.2.1 Commission scolaire Abitibi

Epousant à peu de choses près la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest, (voir carte 1), la Commission scolaire Abitibi dessert 28 municipalités et une population totale d'environ 24 850 personnes réparties sur une superficie de 10 520 km2. Avec son centre administratif situé à La Sarre, qui regroupe plus du tiers (8 622 personnes) de la population, la Commission scolaire Abitibi et son service d'éducation des adultes rayonnent sur un territoire plutôt rural où l'économie repose sur l'exploitation agricole, l'exploitation forestière, la transformation du bois et la production de biens et services.

Desservant une population de 99,5 % francophone, la Commission scolaire Abitibi est au service de 18 215 adultes (9 375 hommes et 8 840 femmes). Selon les statistiques de 1981, moins de 38 % de la population adulte détiendrait un diplôme d'études terminales. Donc, 11 300 personnes adultes n'auraient pas terminé leurs études scolaires et de ce nombre, 6 610 (58,5 %) auraient huit années et moins de scolarité.

2.2.2 Commission scolaire Harricana

Le service d'éducation des adultes de la Commission scolaire Harricana est un service régionalisé desservant la population adulte de la Commission scolaire Harricana, de la Commission scolaire de Barraute-Senneterre et de la Commission scolaire de Québillon.

Située dans la partie nord-est de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la Commission scolaire Harricana couvre entièrement la municipalité régionale de comté d'Abitibi, l'enclave Senneterre et ses environs de la municipalité régionale de comté de la Vallée de l'Or et le territoire de la municipalité scolaire de Québillon (municipalité de la Baie James). Le territoire occupe une superficie de plus de 73 760 km2 et est subdivisé en 28 municipalités.

La population, à 98,9 % francophone, se rassemble autour de trois pôles urbains, soit Amos (13 888 personnes), Barraute-Senneterre (6 334 personnes) et Lebel-Sur-Québillon (3 465 personnes). Donc, plus de 65 % de la population (36 000 personnes) vivent en milieu urbain. Desservant un vaste territoire inégalement habité, la Commission scolaire Harricana oeuvre auprès de 28 508 adultes (14 602 hommes et 13 906 femmes). Selon les statistiques de 1981, 15 965 personnes (56 %) ne détenaient aucun diplôme d'études secondaires et de ce nombre, 8 980 personnes (31,5 %) avaient moins de huit années de scolarité.

L'économie de cette portion du territoire de la Direction régionale repose sur l'exploitation agricole, l'exploitation forestière, la transformation du bois, l'exploitation minière, la production de pâtes et papiers, de biens et de services, du transport et de la production de biens manufacturés.

2.2.3 Commission scolaire du Nouveau-Québec

Située entièrement dans la municipalité de la Baie James, la Commission scolaire du Nouveau-Québec oeuvre sur un vaste territoire de 200 000 km2. La population, d'environ 4 500 personnes, se concentre exclusivement en deux pôles urbains, soit Matagami-Joutel (2 800 personnes) et Radisson-Baie James (1 700 personnes), dont la distance est plus de 600 kilomètres l'un de l'autre.

L'occupation du territoire étant tout à fait récente (moins de 25 ans), la population y est relativement jeune et est sujette à des fluctuations importantes selon la conjoncture économique. En effet, l'économie repose exclusivement sur l'exploitation forestière et l'exploitation minière autour du pôle Matagami-Joutel et l'exploitation hydro-électrique dans la portion Radisson-Baie James. La population adulte, à 97 % francophone, suit les tendances régionales tant dans sa répartition hommes-femmes que dans le niveau de scolarisation atteint.

2.2.4 Commission scolaire Lac-Témiscamingue

Harmonisée avec les contours de la municipalité régionale de comté de Témiscamingue, la Commission scolaire Lac-Témiscamingue occupe la partie sud-ouest (7 730 km2) du territoire de la Direction régionale et dessert une population rurale de 17 200 personnes réparties dans 23 municipalités.

Dû à la présence d'un micro-climat autour du Lac-Témiscamingue et des terres d'une exceptionnelle qualité, le Témiscamingue diffère de l'Abitibi par son histoire, par son

économie basée sur l'exploitation agricole, l'exploitation forestière, la production de pâtes et papiers et le tourisme.

La population, à 90 % francophone, se compose de 8 875 hommes et de 8 325 femmes. La population adulte (12 470 personnes) n'a pas atteint la première étape de scolarisation, soit le diplôme d'études secondaires, dans une proportion de 57,4 % (9 875 personnes). De ce nombre, plus de 5 625 personnes ont huit années ou moins de scolarité.

2.2.5 Commission scolaire Rouyn-Noranda

Sise entre la Commission scolaire Abitibi et la Commission scolaire Lac-Témiscamingue, la Commission scolaire Rouyn-Noranda dessert à peu de chose près la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda (4 420 km2), elle-même subdivisée en seize municipalités.

La population totale, environ 38 701 personnes, est concentrée à 89 % à moins de quinze kilomètres de Rouyn-Noranda, la capitale régionale de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Composée à 96,7 % de francophones, la population comprend 19 254 hommes et 19 447 femmes. Le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Rouyn-Noranda dessert 29 606 personnes dont 50,9 % (15 070 personnes) n'ont pas atteint le diplôme d'études secondaires. De ce nombre, 8 438 personnes ont moins de huit années de scolarité.

La Commission scolaire Rouyn-Noranda oeuvre dans un territoire où l'économie repose sur l'exploitation agricole, l'exploitation minière, la transformation des métaux, la

production de biens et de services, le transport, la communication, les services publics, le tourisme, l'exploitation forestière, transformation de bois, etc...

2.2.6 Commission scolaire de Val d'Or

Couvrant presque entièrement la municipalité régionale de comté de la Vallée de l'Or (exception faite de Senneterre), la Commission scolaire de Val d'Or occupe une vaste superficie de 19 500 km2 subdivisée en 17 municipalités et dessert une population d'environ 36 100 personnes (96,8 % francophone). La population, (18 340 hommes et 17 760 femmes), se concentre (80 %) autour de deux pôles urbains : Val d'Or-Sullivan et Malartic.

Service régionalisé desservant deux commissions scolaires (Commission scolaire de Val d'Or et Commission scolaire de Malartic), le service aux adultes de la Commission scolaire de Val d'Or est à la disposition de plus de 27 290 adultes où plus de 57, 4 % (15 665 personnes) n'avaient pas atteint leur diplôme d'études secondaires (selon les statistiques de 1981). De ce nombre, plus de 8 515 personnes avaient atteint huit années ou moins de scolarité.

L'économie de la municipalité régionale de comté de la Vallée de l'Or repose sur l'exploitation forestière, la transformation du bois, l'exploitation minière, la production de biens et services, le commerce, les services publics, le transport, un peu de production agricole, les communications, etc.

CHAPITRE 3

DESCRIPTION DU RÉSEAU SECONDAIRE EN RÉGION

3.1 LA DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE

Dans son document de gestion appelé " Cadre d'organisation et de fonctionnement de la Direction régionale du ministère de l'Éducation en Abitibi-Témiscamingue " (D.R.A.T.), la Direction régionale se présente comme suit :

- " La Direction régionale a comme mandat général de réaliser les activités déconcentrées découlant de l'exécution des différents mandats ministériels. A ce titre, elle intervient principalement :

  - dans la mise en oeuvre des orientations ministérielles;
  - dans le suivi et le contrôle à exercer quant à l'application de ces orientations;
  - et dans l'évaluation et la rétroinformation à faire, quant aux conditions et aux résultats d'application des mêmes orientations.

  Dans cette perspective, les fonctions et responsabilités de la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue couvrent les activités éducatives, les ressources humaines, les ressources financières, l'organisation administrative territoriale et les politiques des commissions scolaires. S'y ajoutent d'autres fonctions et responsabilités de natures diverses. " (1)

Pour remplir son mandat, la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue s'est donnée une structure de gestion représentée par l'organigramme suivant.

---

(1) Cadre d'organisation et du fonctionnement interne de la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, page 8.

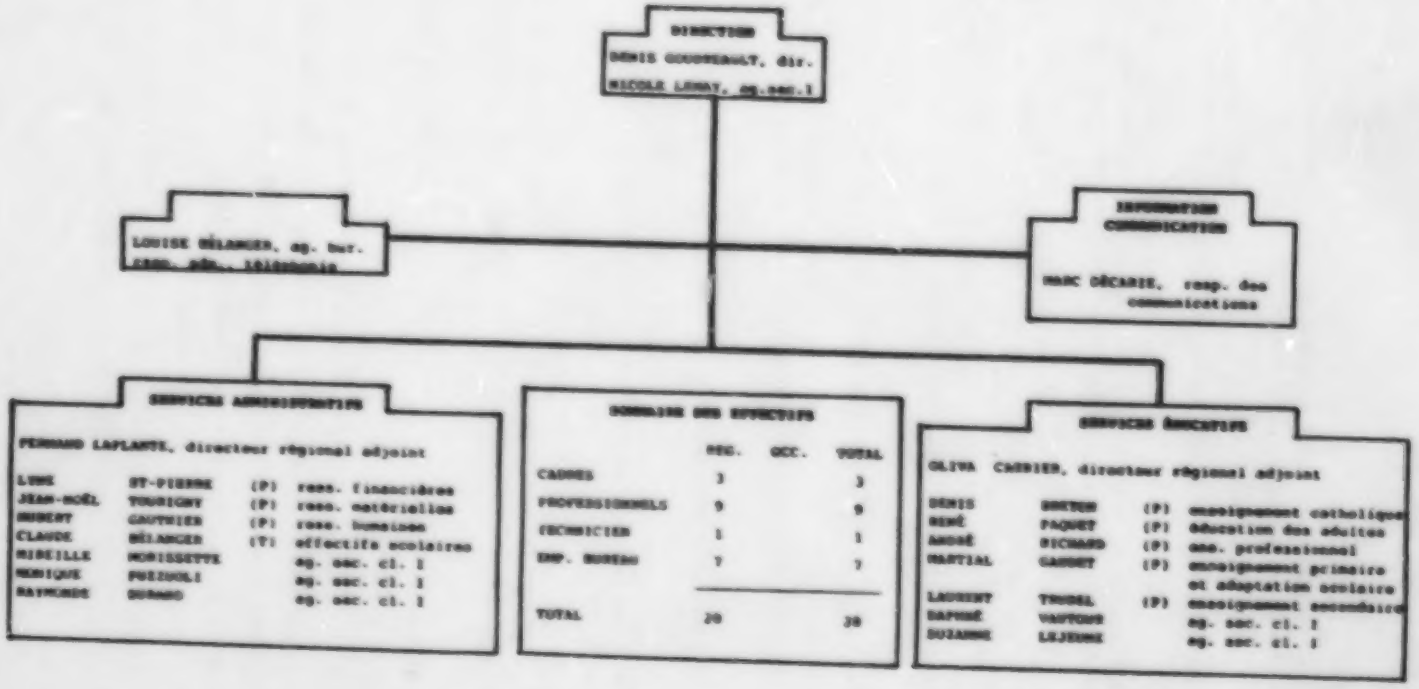
DIRECTION
DENIS GOUDREAULT, dir.
NICOLE LEMAY, ag.soc.I
LOUISE BÉLANGER, ag. bur.
INFORMATION COMMUNICATION
MARC DÉCARIE, resp. des communications
SERVICES ADMINISTRATIFS
PERMAND LAPLANTE, directeur régional adjoint
LUNE ST-PIERRE (P) ress. financières
JEAN-NOËL TOURIGNY (P) ress. matérielles
HUBERT GAUTHIER (P) ress. humaines
CLAUDE BÉLANGER (T) effectifs scolaires
MIREILLE MORISSETTE ag. soc. cl. I
MONIQUE POZZUOLI ag. soc. cl. I
RAYMONDE DURAND ag. soc. cl. I
SOMMAIRE DES EFFECTIFS
REG. OCC. TOTAL
CADRES 3 3
PROFESSIONNELS 9 9
TECHNICIEN 1 1
EMP. BUREAU 7 7
TOTAL 20 20
SERVICES ÉDUCATIFS
OLIVA CARRIER, directeur régional adjoint
DENIS DOYON (P) enseignement catholique
RENÉ PAQUET (P) éducation des adultes
ANDRÉ RICHARD (P) ens. professionnel
MARTIAL GAUDET (P) enseignement primaire et adaptation scolaire
LAURENT TRUDEL (P) enseignement secondaire
DAPHNÉ VAUTOUR ag. soc. cl. I
SUZANNE LEJEUNE ag. soc. cl. I

En éducation des adultes, la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue a campé les fonctions et les responsabilités à la Direction des services éducatifs pour ce qui est des activités éducatives et à la Direction des services administratifs pour ce qui est des activités de gestion des ressources humaines, matérielles et financières, de même que pour l'organisation administrative, politique et territoriale des commissions scolaires.

3.1.1 Activités éducatives

En éducation des adultes, la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue :

- participe à l'élaboration des orientations, des programmes et des politiques du Ministère;
- contribue à la mise en oeuvre des régimes pédagogiques et des instructions afférentes;
- exerce un suivi et un contrôle relatifs à l'application des régimes pédagogiques;
- contribue à la mise en oeuvre des programmes d'études et des guides afférents;
- contribue à la mise en oeuvre des instruments de mesure et d'évaluation des apprentissages;
- gère la carte des options professionnelles et en assure les concertations nécessaires;
- assure en concertation avec les partenaires concernés, l'harmonisation des services d'éducation aux besoins de formation de la main-d'oeuvre;
- veille à l'utilisation des fonds mis à la disposition des services d'accueil et référence;
- contribue à la mise en oeuvre des réponses aux besoins de perfectionnement des personnels des commissions scolaires;

- intervient face aux plaintes des usagers et usagères relativement aux services éducatifs offerts et / ou dispensés;

- et assume toute autre activité en référence aux services éducatifs.

A cette fin, la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue a confié à un professionnel le dossier-maître de l'éducation des adultes, de l'accueil et référence, de la concertation Éducation - main-d'oeuvre et de la sanction des acquis et de tests d'équivalence à la clientèle adulte. Une agente de secrétariat assiste dans une proportion de 0,3? personne le professionnel dans l'exercice de ses tâches.

3.1.2 Activités administratives

En éducation des adultes, la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue :

- contribue à la mise en oeuvre des politiques en matière de ressources humaines, de ressources matérielles et de gestion financière du réseau;

- valide les informations relatives à l'analyse de la rémunération des personnels;

- collabore à la cueillette d'informations diverses, particulièrement en rapport avec les négociations des conventions collectives;

- assure le traitement requis par les demandes de construction, d'agrandissement ou de transformation majeure d'école ou de centre administratif;

- valide certains éléments des paramètres de financement des commissions scolaires et formule les recommandations appropriées;

- collabore à la consultation des commissions scolaires sur les règles budgétaires ainsi qu'à leur mise en oeuvre;
- analyse les prévisions budgétaires des commisisons scolaires et en recommande l'approbation;
- statue sur le nombre d'effectifs, jeunes et adultes, servant au calcul de l'allocation de base des commissions scolaires et en valide les déclarations;
- analyse les états financiers des commissions scolaires;
- procède périodiquement à l'évaluation de la situation financière des commissions scolaires;
- etc.

La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue a confié à divers personnels (agent de gestion des ressources humaines, agente de gestion financière, technicien, agente de secrétariat) l'exécution des tâches reliées aux services administratifs. L'ensemble de ces tâches occupe l'équivalent d'une personne-année.

3.2 LES COMMISSIONS SCOLAIRES

La population adulte des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord du Québec est desservie par le biais de six commissions scolaires mandatées. Voici une brève description du service d'éducation des adultes (S.E.A.) de chacune d'entre elles.

3.2.1 Commission scolaire Abitibi

Localisé à La Sarre, le service d'éducation des adultes de la Commission scolaire Abitibi gère et dispense les services suivants aux adultes de son territoire : formation générale, formation professionnelle harmonisée jeunes et adultes,

formation sur mesure, éducation populaire, formation agricole, accueil et référence, services assistés aux autodidactes, examens, reconnaissance des acquis scolaires et extra-scolaires, tests d'équivalence de niveau secondaire, mesure d'insertion sociale et professionnelle, support à la formation à distance, développement pédagogique et école de conduite automobile. De plus, le service d'éducation aux adultes assume ses propres activités administratives de même que la promotion et la publicité destinées à faire connaître ses services.

Sous l'autorité d'un directeur de service, le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Abitibi emploie l'équivalent de 8,75 personnes-année au niveau du service et 4,80 personnes-année au niveau du centre de formation. Le tableau ci-dessous nous donne la répartition de ces personnels de même que leur classification :

PERSONNES IMPLIQUÉES	% TEMPS
<u>Au niveau du service de l'éducation des adultes</u>	
• Un directeur des services	100 %
• Trois professionnels non enseignants	100 %
• Trois personnels de secrétariat	100 %
• Un agent de projets	75 %
• Un gérant (conduite automobile)	100 %
<u>Au niveau du centre de formation</u>	
• Un directeur de centre	100 %
• Un surveillant d'élève	75 %
• Un appariteur	85 %
• Un magasinier	55 %
• Deux personnels de secrétariat	16 %
• Une infirmière	5 %

L'organigramme suivante présente la structure organisationnelle du service de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire Abitibi.

ORGANIGRAMME DU SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES
COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI

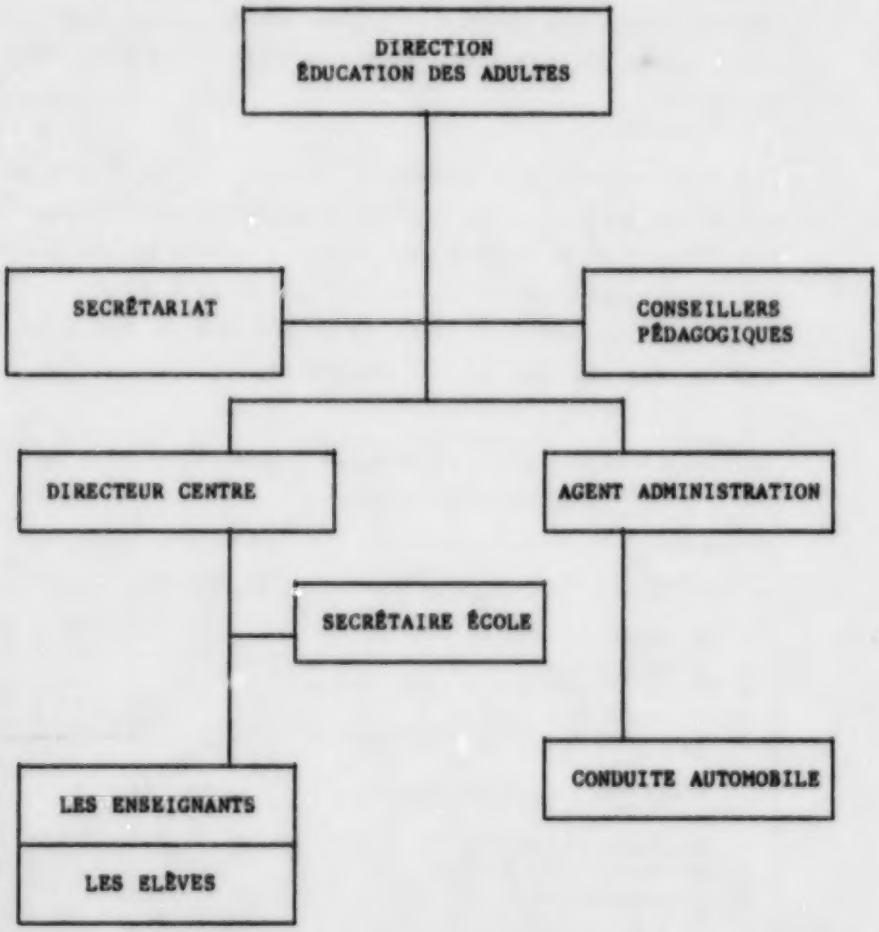

De plus, le service de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire Abitibi reçoit du support des services de la commission scolaire suivants :

Direction générale :

- orientation du service et acceptation du plan d'action;
- plan d'effectifs;
- prévisions budgétaires;
- politique locale de gestion;
- et projets divers.

Service du personnel et secrétariat général :

- personnel enseignant à temps plein;
- mise en disponibilité;
- règlement des griefs;
- conventions collectives.

Service de la finance, de l'équipement et de l'informatique :

- support informatique (S.I.M.C.A., S.I.F.C.A., G.A.M.I.N.)
- contrôle des clientèles;
- suivi et contrôle budgétaires;
- entretien et réparation;
- et transport.

Service de l'enseignement :

- clientèle jeune scolarisée aux adultes;
- carte des enseignements professionnels et promotion de la formation professionnelle;
- perfectionnement;
- et formation des adultes en section.

L'ensemble des services et des activités de formation sont dispensés en français dans un centre de formation situé à

l'école Polyvalente La Polyno de La Sarre et ce, généralement en soirée. De plus, des services en formation générale et en éducation populaire sont disponibles dans 28 autres points de service localisés dans autant de municipalités situées sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

3.2.2 Commission scolaire Harricana

Le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Harricana, situé à Amos, est un service régionalisé desservant les adultes de la Commission scolaire Harricana, de la Commission scolaire de Barraute-Senneterre (85 kilomètres) et la Commission scolaire de Québillon (170 kilomètres).

Géré par un directeur, le service d'éducation aux adultes est supporté par les différents services de la Commission scolaire Harricana, notamment par le service financier pour ce qui est de la gestion financière, par le service de l'équipement pour la coordination des achats et des immobilisations, par le service du personnel pour l'embauche des personnels et par les services éducatifs pour certaines activités de formation. L'organigramme à la page suivante représente la structure organisationnelle du service d'éducation aux adultes.

ORGANIGRAMME DU SERVICE RÉGIONALISÉ DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

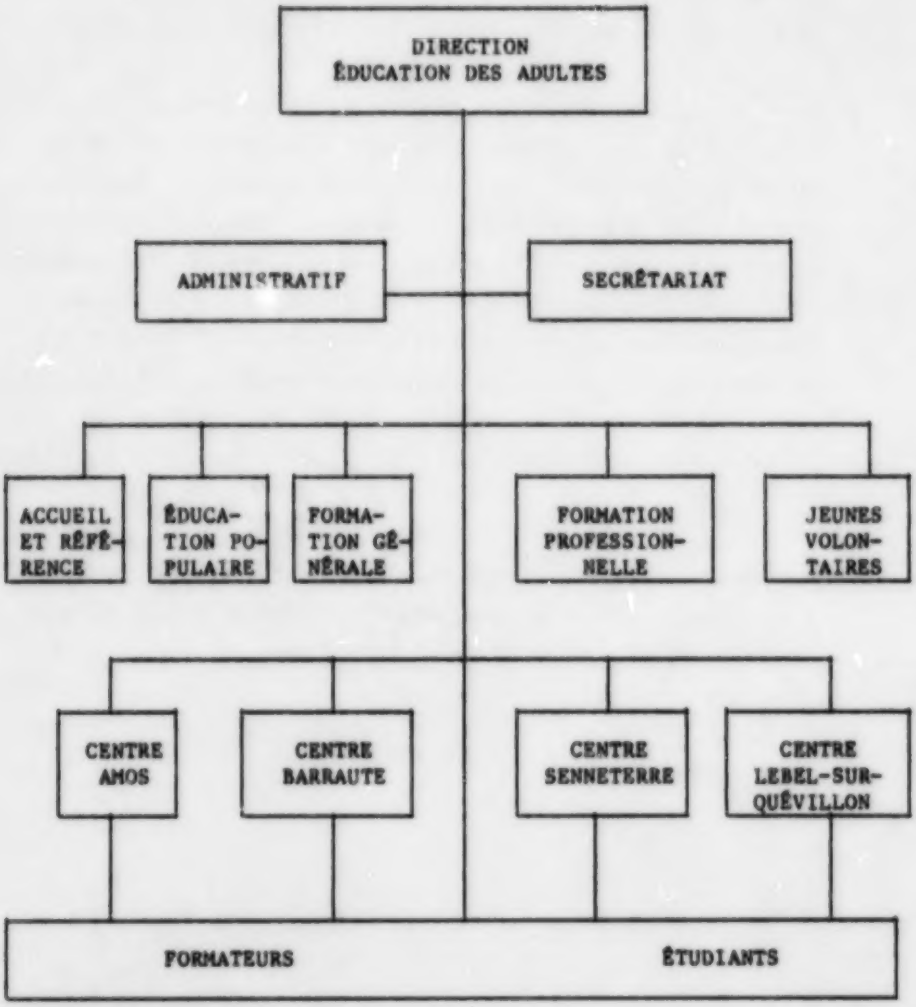

Le service d'éducation aux adultes emploie l'équivalent de 14 personnes-année, sans compter le personnel enseignant. Parmi ces personnels, nous y retrouvons des directions de centre, des professionnelles et professionnels non-enseignants, des techniciens ou techniciennes et des agentes de secrétariat.

Le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Harricana gère et dispense les services généraux suivants : formation générale, formation professionnelle harmonisée jeunes et adultes, éducation populaire, formation agricole, accueil et référence, examens, reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires, tests d'équivalence de niveau de scolarité, insertion sociale et professionnelle, support à la formation à distance et la formation sur mesure. De plus, le service d'éducation aux adultes assume ses propres services de gestion et d'informatique.

Le tableau à la page suivante présente les centres d'éducation des adultes de la Commission scolaire Harricana et leurs caractéristiques respectives.

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
LES CENTRES D'ÉDUCATION AUX ADULTES

NOM (Superfici m2)	USAGE	LANGUE ENSEIGNEMENT	TYPE DE FORMA-TION	UTILISA-TION	DIS-TANCE KM
La Galère (2391)	Adulte seulem.	Français	F.G. F.P. E.P.	A la semaine	0
Pavillon La Forêt (1343)	Partagé	Français	F.P. E.P.	Jour et soir	2
Maison Rouyn-Noranda (126)	Adulte seulem.	Français	F.G.	Jour et soir	4
Polyvalente Natagan (213)	Partagé	Français	F.G. F.P. E.P.	Soir	48
Polyvalente La Concorde (1287)	Partagé	Français	F.G. F.P. E.P.	Soir	85
Polyvalente La Taïga (733)	Partagé	Français	F.G. F.P. E.P.	Soir	170
Vic Buissière Inc. *	Adulte seulem.	Français	F.P.	Jour et soir	4

* Point de service avec une entreprise (entente).

3.2.3 Commission scolaire Lac-Témiscamingue

Localisé à St-Bruno de Guigues, le service de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue offre et dispense les services généraux suivants à la population adulte de son territoire : formation générale, formation professionnelle jeunes et adultes, formation sur mesure, éducation populaire, formation agricole, accueil et référence, services aux autodidactes, support à la formation à distance, examens, reconnaissance des acquis scolaires, tests d'équivalence de niveau de scolarité et les mesures d'insertion sociale et professionnelle. Il assume aussi les activités nécessaires à la promotion et à la publicité destinées à faire connaître ses services.

Sous l'autorité d'un directeur de service, le service d'éducation aux adultes emploie l'équivalent de 4,8 personnes-année réparties globalement de la façon suivante.

SERVICE	NOMBRE DE PERSONNES IMPLIQUÉES	% DU TEMPS
• Formation générale	9	60 %
• Alphabétisation	1	35 %
• Langue seconde	1	50 %
• Formation aux handicapés	3	45 %
• Éducation populaire et animation communautaire	8	40 %
• Accueil et référence	1	60 %
• Évaluation et sanction	3	15 %
• Gestion informatique	3	25 %
• Gestion de service	1	100 %

L'organigramme suivant présente la structure organisationnelle du service d'éducation aux adultes de même que les diverses catégories des personnels.

ORGANIGRAMME DU SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES
COMMISSION SCOLAIRE LAC-TÉMISCAMINGUE

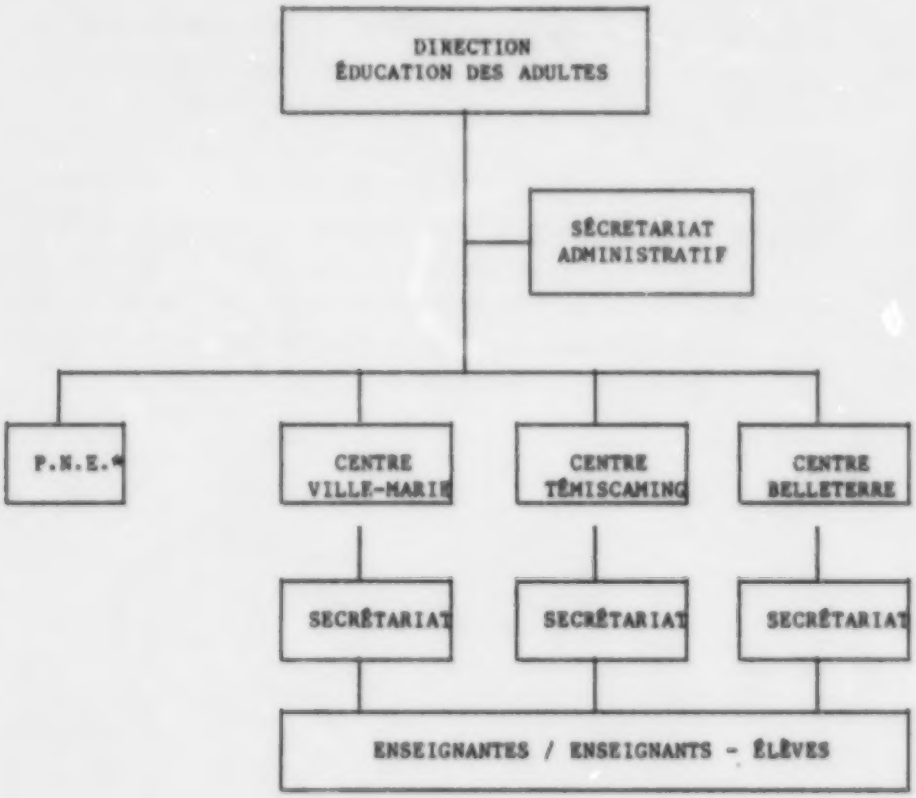

* Formation générale
Formation professionnelle
Éducation populaire
Alphabétisation et formation aux personnes handicapées
Jeunes volontaires
Accueil et référence
Évaluation et sanction

Le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue est appuyé par les autres directions et services de la commission scolaire, notamment par les services financiers pour la coordination de la gestion financière globale du service, par le service des ressources humaines pour l'application des conventions collectives et l'embauche du personnel, par le service des ressources matérielles pour la prévision, l'achat et l'entretien des équipements et des immobilisations et par le service de l'enseignement pour la coordination sur l'utilisation des locaux et équipements des écoles et la coordination des programmes harmonisés.

L'ensemble des services à la population de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue est dispensé à partir de quatre centres d'éducation des adultes et en autant de points de service qu'il y a de localité à desservir. Le tableau à la page suivante présente les centres d'éducation des adultes et leurs caractéristiques respectives.

COMMISSION SCOLAIRE LAC-TÊMISCAMINGUE
LES CENTRES D'ÉDUCATION AUX ADULTES

NOM (Superficie m2)	USAGE	LANGUE ENSEIGNEMENT	TYPE DE FORMATION	UTILISATION	DISTANCE KM
Le Tremplin (1174)	Partagé	Français	F.G. F.P.	Jour et soir	17
Belleterre (140)t (1343)	Partagé	Français	F.G. F.P.	Jour et soir	70
L'Envol	Partagé	Français	F.G. F.P.	Jour et soir	102
Centre 04 * Natagan (213)	Adulte	Français	F.G. F.P. E.P.	Toute la semaine	variable

* Centre coiffant les points de service des différentes localités desservies.

3.2.4 Commission scolaire du Nouveau-Québec

Situé à Matagami, le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire du Nouveau-Québec offre et dispense les services de formation générale, formation professionnelle, examens, reconnaissance des acquis scolaires, tests d'équivalence de niveau de scolarité, formation sur mesure, éducation populaire, support aux autodidactes et à la formation à distance, formation en conduite automobile et en plus de gérer le centre local en accueil et référence. Le service d'éducation aux adultes assume aussi ses propres services informatiques (G.A.M.I.N., S.I.M.C.A., S.I.F.C.A.).

Sous l'autorité d'un coordonnateur, le service d'éducation aux adultes emploie l'équivalent de trois personnes-année réparties de la façon suivante :

SERVICE	NOMBRE DE PERSONNES IMPLIQUÉES	% DU TEMPS
• Coordination	1	50 %
• Formation	1	90 %
• Sanction	1	10 %
• Accueil et référence	1	45 %
• Secrétariat et informatique	1	100 %
• Liaison	2	10 %

L'organigramme suivant présente la structure organisationnelle du service

ORGANIGRAMME DU SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES
COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC

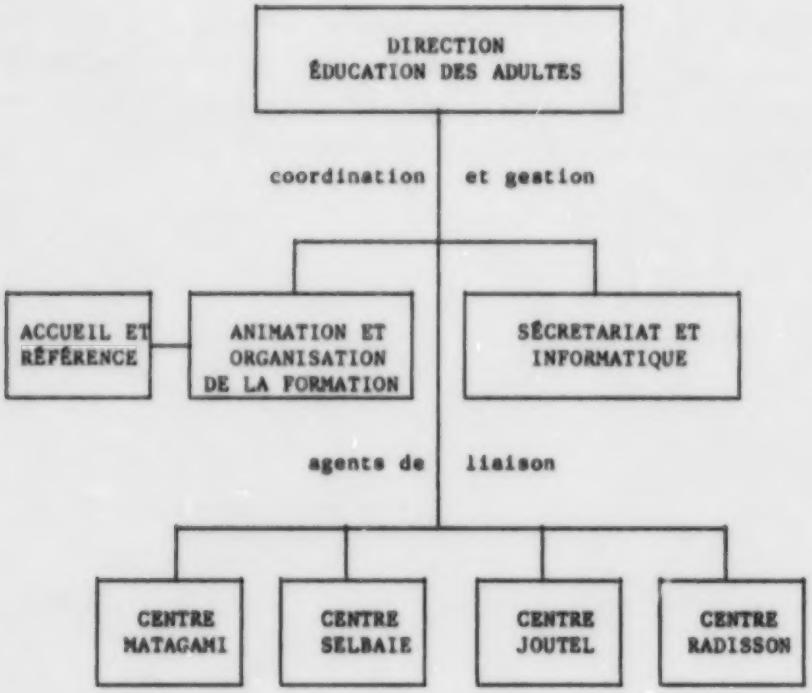

Le service d'éducation des adultes de la Commission scolaire du Nouveau-Québec est supporté par les autres services généraux de la commission scolaire notamment les services administratifs pour la gestion financière et les services des ressources humaines pour la gestion des conventions collectives et l'embauche des personnels.

Les services à la population adulte sont rendus à partir de quatre centres d'éducation des adultes et de deux points de service. Le tableau à la page suivante présente ces centres avec leurs caractéristiques respectives.

COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC
LES CENTRES D'ÉDUCATION AUX ADULTES

NOM (Superficie m2)	USAGE	LANGUE ENSEIGNEMENT	TYPE DE FORMATION	UTILISATION	DISTANCE KM
Le Delta	Mixte	Français	F.G. F.P. E.P.	Soir et fin de semaine	1
Galinée	Mixte	Français	F.G. F.P. E.P.	Soir et fin de semaine	0
Laurent Bélanger	Mixte	Français	F.G. F.P. E.P.	Soir et fin de semaine	80
Jacques Rousseau	Mixte	Français	F.G. F.P. E.P.	Soir et fin de semaine	630
Selbaie*	Adulte	Français	F.P.	Jour et soir	160
Agnico*	Adulte	Français	F.P.	Jour	90

* Points de service avec entreprises.

3.2.5 Commission scolaire Rouyn-Noranda

Données non disponibles.

3.2.6 Commission scolaire de Val d'Or

Données non disponibles.

CHAPITRE 4

ACTIVITÉS REALISÉES EN ÉDUCATION DES ADULTES

Notre étude sur les réalisations portera sur les trois grandes activités suivantes : la formation professionnelle, la formation générale et la formation sur mesure. De plus, nous analyserons ces activités à la lumière des réalisations au cours des années 1985-1986, 1986-1987 et 1987-1988 sauf pour les activités en formation sur mesure où nos années-cibles seront 1987-1988 et 1988-1989.

4.1 FORMATION PROFESSIONNELLE

Subdivisée selon les formats temps plein et temps partiel, la formation professionnelle est l'une des deux grandes activités majeures des commissions scolaires, l'autre étant la formation générale.

4.1.1 La formation à temps plein

Historiquement constituée à partir des achats de formation découlant de l'Accord Canada-Québec, la formation professionnelle à temps plein subit depuis le milieu des années 80 une mutation importante, à cause de l'application des clauses de l'Accord lui-même et aussi de la résultante du virage québécois en matière de formation professionnelle. Le tableau 4.1.1. présente donc les activités réalisées par le réseau secondaire au cours des années retenues.

TABLEAU 4.1.1.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ÉDUCATION DES ADULTES
FORMATION PROFESSIONNELLE - TEMPS PLEIN

	1985-1986		1986-1987		1987-1988	
	ACCORD CANADA-QUÉ.	ENVELOPPE DE BASE	ACCORD CANADA-QUÉ.	ENVELOPPE DE BASE	ACCORD CANADA-QUÉ.	ENVELOPPE DE BASE
Nombre d'adultes	578	50	507	157	403	81
Hommes	360	26	342	61	254	35
Femmes	218	24	165	96	149	46
Français	508	48	477	145	402	80
Anglais	14	0	3	12	0	0
Nombre d'heures-groupe	25 331	4 419	23 650	4 547	21 905	5 448
Financement généré	1 449 928	187 418	1 177 869	291 945	1 347 284	536 987

- De façon générale, nous observons une diminution importante de l'ordre de 30 % en trois ans du nombre de personnes formées à partir des achats directs de formation (Accord Canada-Québec). Parallèlement, malgré les fluctuations, le nombre d'adultes formés à même l'enveloppe de base du Ministère augmente de 63 % durant la même période.

- Si 64 % des hommes représentent la clientèle formée à partir des achats directs de formation professionnelle à temps plein, cette proportion chute à 42 % lorsque la formation est offerte à partir de l'enveloppe de base du Ministère. On serait porté à affirmer que les hommes utilisent davantage ce format de formation lorsqu'il y a des incitatifs financiers rattachés à la fréquentation. Cependant, nous croyons qu'il serait imprudent de conclure aussi catégoriquement compte tenu que notre analyse ne nous permet pas de connaître la nature des formations dispensées à partir de l'une ou l'autre des sources de financement. Notre connaissance du dossier et de son évolution historique révèlent que le recrutement de la clientèle, l'éventail des formations offertes et les facilités d'organisation des formations ne sont pas les mêmes selon que l'on considère l'une ou l'autre des sources de financement.

- L'évolution des heures groupes de formation suit à peu près celle de la clientèle. Ainsi en 1987-1988, le nombre d'heures groupes résultant de l'Accord Canada-Québec représente 86 % de ce qu'il était trois ans auparavant.

- Par contre, la proportion des heures groupes provenant de l'enveloppe de base du Ministère représente en 1987-1988 125 % de ce qu'elle était en 1985-1986.

- Quant au financement généré, alors que les fluctuations sont nombreuses en vertu de l'Accord Canada-Québec, nous assistons à une montée fulgurante de l'enveloppe de base du Ministère (286 %).

- La durée moyenne de fréquentation à temps plein représente environ 676 heures par individu lorsque la formation résulte de l'Accord Canada-Québec et de 723 heures par personne lorsque la formation est financée par l'enveloppe de base du Ministère.

4.1.2 La formation temps partiel

De façon générale, ce format pédagogique répond à un besoin évident de la clientèle, soit celui d'avoir accès à une formation de façon souple selon la disponibilité des individus.

Le tableau 4.1.2. présente donc les réalisations du réseau des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord de Québec et regroupe les activités réalisées en vertu du programme " Recyclage et perfectionnement " du ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu (M.M.S.R.) et celles réalisées à même l'enveloppe de base du Ministère.

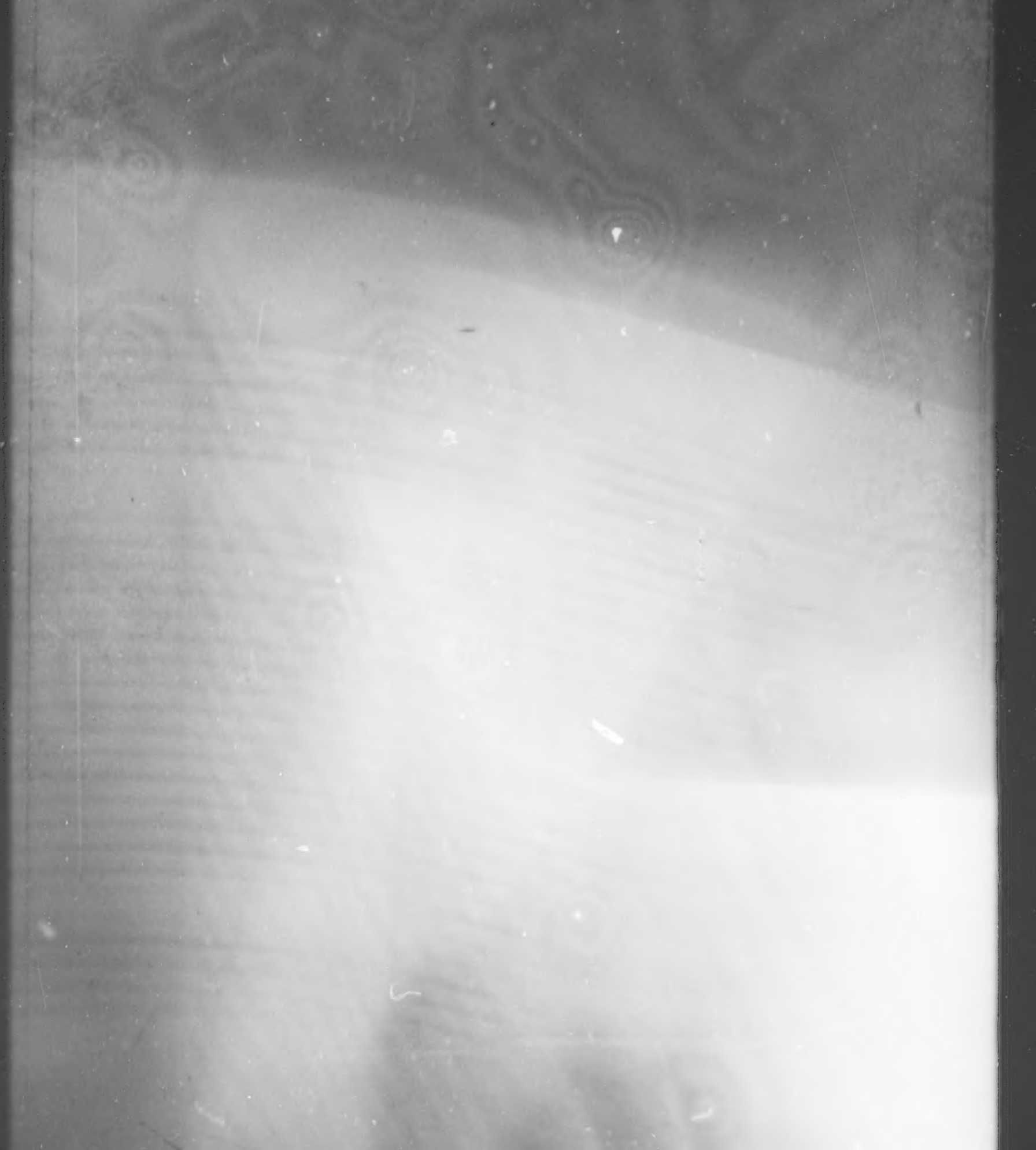

TABLEAU 4.1.2.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ÉDUCATION DES ADULTES
FORMATION PROFESSIONNELLE - TEMPS PARTIEL

	1985-1986		1986-1987		1987-1988	
	MMSR	MEQ	MMSR	MEQ	MMSR	MEQ
Nombre d'adultes	2 682	608	2 496	1 540	2 014	3 037
Hommes	1 531	163	1 871	620	1 459	2 030
Femmes	1 151	445	625	920	564	1 002
Français	2 375	592	2 443	1 505	1 991	2 944
Anglais	81	9	42	24	19	62
Nombre d'heures-groupe	7 001	3 178	5 848	6 137	5 000	10 519
Financement	269 861	120 666	236 682	339 682	228 546	628 948

L'analyse sommaire du tableau nous révèle que :

- Le nombre de personnes formées à même le programme du M.M.S.R. suit une courbe descendante au fil des années et la proportion 1987-1988 de cette clientèle n'était plus que 75 % de ce qu'elle était en 1985-1986. Pendant ce temps, la clientèle financée par l'enveloppe de base du Ministère faisait un bond de 500 %.

- Parallèlement, les heures groupes réalisées suivaient les mêmes courbes. En 1987-1988, le nombre d'heures réalisées M.M.S.R. représentait 71 % de ce qu'elles étaient en 1985-1986. Par contre, les heures groupes réalisées à même l'enveloppe de base du Ministère se haussaient à 33 % pendant le même laps de temps.

- Le financement généré ne faisait pas exception. Alors qu'en 1987-1988, il n'était plus que 84 % de ce qu'il était en 1985-1986 au programme financé M.M.S.R. l'enveloppe de base du Ministère subissait une augmentation de 520 % durant la même période.

- Signalons aussi que 68 % de la clientèle du programme " Recyclage et perfectionnement " au cours des trois années cibles était constituée d'hommes. Cette proportion se situe à 54 % d'hommes pour ce qui est de la clientèle de l'enveloppe de base du Ministère.

- Notons aussi que 1,9 % de la clientèle totale des deux sources de financement de cette formation se déclare anglophone, ce qui est inférieure à la représentativité régionale de cette clientèle. Il faut de plus signaler

que la langue d'enseignement dans la région est le français, sauf exception.

- Enfin, il est à signaler qu'en vertu du programme " Recyclage et perfectionnement " chaque personne reçoit en moyenne 35 heures de formation et que dans le cadre de l'enveloppe de base, cette moyenne se situe à 50 heures de formation.

En conclusion de cette partie portant sur les réalisations du réseau en formation professionnelle, nous tirons les remarques suivantes :

- Peu importe le format pédagogique et la source de financement, plus de 14 143 adultes de la région ont reçu des cours de formation professionnelle, ce qui représente 24 % des 58 845 personnes constituant la clientèle potentielle du réseau.

- Peu importe la source de financement ou le format pédagogique, les hommes représentent environ 60 % de la clientèle en formation professionnelle.

- Au niveau du financement, la moyenne régionale par élève s'établit à 2 725 $ en formation professionnelle temps plein financée par l'Accord Canada-Québec et à 4 079 $ pour la même formation à temps plein financée par l'enveloppe de base du Ministère. Quant au format temps partiel, ces moyennes sont de 103 $ par élève inscrit au programme " Recyclage et perfectionnement " et à 209 $ au financement par l'enveloppe de base du Ministère.

4.2 FORMATION GÉNÉRALE

Au chapitre des réalisations et de leurs analyses en formation générale, on trouvera les sous-sections suivantes : la formation à temps plein, la formation à temps partiel, la formation en langue seconde et les examens seulement.

4.2.1 Formation à temps plein

Le tableau 4.2.1. permet de visualiser les réalisations régionales au cours des trois années cibles. Les données disponibles seront analysées à la lumière des principales variables inscrites au tableau.

TABLEAU 4.2.1.

ACTIVITÉS REALISÉES EN ÉDUCATION DES ADULTES
FORMATION GÉNÉRALE - TEMPS PLEIN

	1985-1986		1986-1987		1987-1988	
	ACCORD CANADA-QUÉ.	ENVELOPPE DE BASE	ACCORD CANADA-QUÉ.	ENVELOPPE DE BASE	ACCORD CANADA-QUÉ.	ENVELOPPE DE BASE
Nombre de personnes	463	839	293	838	384	888
Hommes	182	383	93	324	72	305
Femmes	281	457	200	514	312	583
Français	463	827	281	813	383	848
Anglais	0	13	2	25	1	40
Nombre d'heures-groupe	13 898	20 028	9 732	16 581	11 439	22 695
Financement généré	641 323	808 806	525 431	899 811	709 498	1 339 030

L'analyse sommaire du tableau nous révèle que :

- Les anglophones sont quasi absents en formation générale - temps plein. En effet, au cours des trois années, 81 personnes (2,2 %) se déclaraient de langue maternelle anglaise sur les 3 705 personnes qui ont suivi cette formation. Toute proportion gardée, cela représente presque la présence générale des anglophones dans la région. Cependant, quand on sait que les commissions scolaires dispensent cette formation en français, on peut signaler que les adultes anglophones de la région ont tendance à se scolariser dans la langue française.

- Le nombre de personnes rejointes par la formation générale à temps plein est relativement stable d'une année à l'autre soit 1 200 à 1 300 personnes.

- La clientèle féminine est largement supérieure à celle des hommes (65 % de la clientèle des trois dernières années était des femmes) et cette proportion augmente sensiblement si on considère la clientèle sélectionnée par le biais de l'Accord Canada-Québec (70 % étaient des femmes). Par contre, les hommes représentaient 40 % de la clientèle financée par le biais de l'enveloppe de base du Ministère. Ces deux dernières statistiques ne manquent pas d'étonner quand on sait que la clientèle sélectionnée en vertu de l'Accord Canada Québec bénéficie d'un support financier pour suivre la formation alors que ce n'est pas toujours le cas pour la clientèle financée par l'enveloppe de base.

- La fluctuation de la clientèle résultant de l'Accord Canada-Québec est à noter, alors que la clientèle financée par l'enveloppe de base du Ministère est relativement stable d'une année à l'autre. On y retrouve là l'effet de l'application de cet accord au cours des trois dernières années alors que l'achat de formation " scolarisante " était jugé moins prioritaire.

4.2.2 Formation à temps partiel

Le tableau 4.2.2 présente les données quantitatives se rapportant à la formation générale à temps partiel (14 heures et moins par semaine). Ce format pédagogique n'est financé que par le biais de l'enveloppe de base.

TABLEAU 4.2.2.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC
FORMATION GÉNÉRALE - TEMPS PARTIEL

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Nombre de personnes	1 205	1 384	1 066
Hommes	550	561	408
Femmes	655	823	658
Français	1 165	1 356	1 045
Anglais	42	28	21
Nombre d'heures-groupe	12 331	11 973	9 747
Financement généré	625 353	646 052	546 364

L'analyse sommaire du tableau nous révèle que :

- Même si les femmes se scolarisent davantage, il est à noter que les hommes ont tendance à préférer l'approche de formation à temps partiel (41,5 % de la clientèle sont des hommes).

- L'offre de formation à temps partiel représente 26,5 % de l'ensemble de la formation générale dite scolarisante alors que la formation à temps plein en représente 73,5 %. Cependant, le temps partiel répond aux besoins de presque autant de personnes (3 655) que la formation à temps plein (3 705).

- Au cours des trois dernières années, plus de 409 216 heures-élèves ont été réalisées en formation générale à temps partiel, soit une fréquentation moyenne de 112 heures de formation par individu alors qu'au temps plein, la moyenne de fréquentation est de 634 heures par personne.

4.2.3 Formation en langue seconde (temps plein et temps partiel)

Financée à partir de l'enveloppe identifiée à cet effet dans les règles budgétaires, cette formation s'adresse à la clientèle qui possède déjà un diplôme d'études secondaires ou qui ne cherche pas à obtenir un tel diplôme. Le tableau 4.2.3. présente les réalisations des commissions scolaires de la région au cours des trois dernières années.

TABLEAU 4.2.3.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC
FORMATION EN LANGUE SECONDE

	1985-1986		1986-1987		1987-1988	
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Nombre de personnes	342	573	327	559	5	588
Hommes	141	236	120	235	1	236
Femmes	201	337	207	324	4	352
Français	338	560	322	540	5	531
Anglais	4	13	5	19	-	57
Nombre d'heures-groupe	4 319	5 826	2 680	3 222	34	2 930
Financement	158 537	227 845	143 379	172 373	1 897	164 305

L'analyse du tableau nous révèle que :

- Plus de 2 394 personnes ont utilisé ce service dans la région pour une moyenne de 133 heures de formation par personne, 40,5 % de ces personnes étaient des hommes.

- L'évolution à la baisse du financement accordé à cette activité et conséquemment du nombre d'heures groupe générées sont à noter. Il va sans dire que la clientèle suit la même courbe descendante. Alors que le financement de 1987-1988 ne représente plus que 43 % de ce qu'il était en 1985-1986, le volume d'heures groupe 1987-1988 n'est plus que 29 % de ce qu'il était en 1985-1986. Pendant ce temps, la clientèle baissait à 64 % de ce qu'elle était en 19851986. Nous y voyons là l'effet de la " coupure " budgétaire de 1987-1988.

4.2.4 Examens seulement

Bien que le service " examens seulement " ne soit pas exclusif à la formation générale, nous le traitons dans la présente section du chapitre des réalisations, les données statistiques en notre possession ne nous permettant pas de distinguer ce qui se rapporte à la formation générale de ce qui se rapporte à la formation professionnelle. Le tableau 4.2.4 représente donc l'évolution de ce service au cours des trois années concernées.

TABLEAU 4.2.4.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC
EXAMENS SEULEMENT

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Nombre de personnes	360	33	36
Hommes	135	15	23
Femmes	225	18	13
Français	349	33	33
Anglais	11	--	3
Financement généré	22 760	740	1 160

L'analyse du tableau nous révèle que :

- L'écart est considérable entre les réalisations de 1985-1986 et celles des deux années subséquentes. La générosité des quanta alloués par les règles budgétaires 1985-1986 explique peut-être cet écart et incitait peut-être le réseau à promouvoir ce service davantage qu'il ne le fait aujourd'hui.

En concluant, cette section du chapitre traitant des réalisations du réseau scolaire, nous pouvons faire ressortir les éléments suivants :

- Les commissions scolaires mandatées en éducation des adultes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec remplissent bien leur mandat premier qui est de fournir des services éducatifs de base à leur population respective. Si on considère la clientèle régionale potentielle du réseau (58 845 personnes), c'est plus de 10 183 personnes (17,3 %) qui ont fait appel au réseau pour des services de formation générale au cours des trois dernières années. Ainsi, la population adulte de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec cherche à se scolariser.

- De façon générale, les femmes se scolarisent davantage que les hommes. En effet, peu importe le format pédagogique ou le service, les femmes représentent en moyenne 60 % de la clientèle en formation générale.

- Si l'on considère que 55 % de la population adulte de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec ont huit années ou moins de scolarité, on peut affirmer que la formation générale représente un créneau de choix pour le réseau scolaire au cours des années à venir.

4.3 FORMATION SUR MESURE EN ÉTABLISSEMENT

Depuis 1987-1988, les établissements de formation sont appelés à répondre à des besoins spécifiques de formation destinés à satisfaire des demandes signalées en ce sens par des entreprises. Régie par le contenu de l'entente Canada-Québec sur la formation de la main-d'oeuvre, la formation sur mesure en établissement représente donc un troisième type d'activités dispensées par le réseau.

Le tableau 4.3.1. présente les réalisations du réseau secondaire en 1987-1988 et en 1988-1989.

TABLEAU 4.3.1.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ÉDUCATION DES ADULTES
FORMATION SUR MESURE EN ÉTABLISSEMENT

	1987-1988	1988-1989	
	VOLET " EMPLOI "	VOLET " EMPLOI "	VOLET " EMPLOYABILITÉ "
Nombre de projets total dans la région	22	24	3
Nombre de projets au secondaire	9	14	3
Nombre de personnes au secondaire	146	148	37
Hommes	146	111	17
Femmes	0	37	20
Engagement financier total de la région	509 200 $	1 437 286 $	425 168 $
Engagement financier au secondaire	314 223 $	997 520 $	425 168 $

L'analyse sommaire du tableau nous révèle que :

- Dans la région, il y a un nombre restreint de projets. Pour le volet " emploi " du programme, 41 % des projets en 1987-1998 se retrouvaient dans le réseau secondaire alors que cette proportion atteignait 58 % en 1988-1989. Par contre 100 % des projets du volet " employabilité " ont été réalisés au secondaire.

- L'ensemble des projets réalisés par le réseau secondaire en 1986-1987 représentait 62 % du total de l'engagement financier de la région. En 1987-1988, cette proportion représentait 69,4 % pour le volet " emploi " et 100 % du volet " employabilité ".

- La représentation des hommes est largement supérieure à celle des femmes dans le volet " emploi " alors que la proportion hommes-femmes est presque égale dans le volet " employabilité ".

- Chaque projet issu du volet " emploi " nécessite un engagement financier moyen de 35 à 40 000 $ alors que les projets du volet " employabilité " engendrent, eux, une facture moyenne de 141 700 $. Nonobstant ce constat, il serait nécessaire de pousser l'analyse plus loin avant de tirer quelques conclusions que ce soit au sujet des coûts rattachés à la formation sur mesure en établissement. A titre d'exemple, les données actuelles ne permettent pas de connaître la durée moyenne des projets, de même que les types d'activités de formation dispensées. Aussi, faut-il être prudent avant d'affirmer que la formation sur mesure en établissement est onéreuse. La mise en opération de ce programme a mis en évidence l'urgent besoin de

baliser davantage le choix de l'ordre d'enseignement à intervenir dans des projets " commandés " de l'extérieur.

CHAPITRE 5

FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION DES ADULTES EN RÉGION

L'étude de ce chapitre portera sur l'évolution des revenus totaux de l'éducation des adultes selon les états financiers des années 1985-1986; 1986-1987; 1987-1988. Pour des raisons particulières, cette étude ne tient pas compte des données en provenance de la Commission scolaire Crie.

Pour la présente étude, les catégories de revenus qui ont été retenues sont les suivantes : allocations de base, allocations supplémentaires; ajustements non récurrents, allocations spécifiques totales, revenus spécifiques et autres revenus généraux.

Des tableaux statistiques ont été élaborés pour chacune des commissions scolaires mandatée en éducation des adultes. Un tableau statistique global a été élaboré pour toute la région.

5.1 TOTAL DES RÉGIONS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC

5.1.1 Allocations de base

Lorsque nous considérons les allocations de base nous remarquons une fluctuation à la hausse très marquée. En effet, les allocations de base de 1986-1987 ont augmenté de 72,7 % par rapport à celles de 1985-1986. Les allocations de base 1987-1988 ont augmenté de 11,4 % par rapport à celles de 1986-1987. Enfin, les allocations de base de 1987-1988 ont augmenté de 92,47 % par rapport à celles de 1985-1986. En somme, durant cette période de trois ans (1985-1988) les

allocations de base ont accusé une augmentation fulgurante de 92,47 %.

5.1.2 Allocations supplémentaires

A l'inverse des allocations de base qui révélaient une montée fulgurante, les allocations supplémentaires accusent une diminution spectaculaire pour la même période de trois ans. En effet, de 1985 à 1988, les allocations supplémentaires ont chuté de 90,58 %.

5.1.3 Ajustements non récurrents

Nous n'avons pas observé de variations significatives aux ajustements non récurrents.

5.1.4 Allocations spécifiques totales

Durant la période de 1985 à 1988 (trois ans), les allocations spécifiques totales ont subi des variations importantes. En effet, les allocations spécifiques totales de 1986-1987 ont augmenté de 107 % par rapport à celles de 1985-1986. Par contre, celles de 1987-1988 ont diminué de 15,95 % par rapport à celles de 1987-1988. Enfin, celles de 1987-1988 ont augmenté de 74 % par rapport à celles de 1985-1986. En somme, durant cette période de trois ans, les allocations spécifiques totales ont accusé une augmentation assez spectaculaire de 74 %.

5.1.5 Revenus spécifiques

Durant la période de 1985-1988 (trois ans), les revenus spécifiques accusent une baisse constante. Les revenus spécifiques de 1986-1987 ont diminué de 12 % par rapport à ceux de 1985-1986. Ceux de 1987-1988 ont diminué de 3,5 % par rapport à ceux de 1986-1987. Enfin, ceux de 1987-1988 ont diminué de 15 % par rapport à ceux de 1985-1986. En somme, durant cette période de trois ans, nous observons une diminution totale de 15 %.

5.1.6 Autres revenus généraux

Nous n'avons pas observé de variations significatives à ce chapitre.

5.1.7 Total de l'ensemble de tous les revenus

Lorsque nous considérons le total de tous les revenus pour les deux régions concernées, nous remarquons une fluctuation d'une année par rapport à une autre. En effet, les revenus totaux de 1986-1987 par rapport aux revenus totaux de 1985-1986 ont diminué de 13,9 %. Les revenus totaux de 1987-1988 ont augmenté de 5,9 % par rapport à ceux de 1986-1987. Enfin, les revenus totaux de 1987-1988 ont diminué de 8,8 % par rapport à ceux de 1985-1986. En somme, durant cette période de trois ans (1985-1988) les revenus ont accusé une diminution nette de 8,8 %.

5.1.8 Évolution des revenus et nombre d'adultes bénéficiaires de service :

Le tableau 4.4 intitulé : " Synthèse régionale des activités réalisées en éducation des adultes " qu'on retrouvera à la fin du chapitre quatre du présent document nous révèle une augmentation de 16,83 % du nombre d'adultes bénéficiaires de service pour la période 1985-1988 (trois ans). Durant cette même période, les revenus totaux ont chuté de 8,8 %. Nous voyons là un effort marqué au chapitre de la rationalisation des dépenses.

TABLEAU 5

VARIATION EN POURCENTAGE DES REVENUS TOTAUX SELON LES ÉTATS FINANCIERS POUR LES RÉGIONS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC

	1986-1987 par rapport à 1985-1986	1987-1988 par rapport à 1986-1987	1987-1988 par rapport à 1985-1986
Allocations de base	72,7 %	11,4 %	92,47 %
Allocations supplémentaires	- 93,4 %	42,7 %	- 90,58 %
Ajustements non récurrents			
Allocations spécifiques totales	107 %	- 15,95%	74 %
Revenus spécifiques	- 12 %	- 3,5 %	- 15 %
Autres revenus généraux			
Total des revenus	- 13,9 %	5,9 %	- 8,8 %

TABLEAU 5.1

REVENUS TOTAUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES SELON LES ÉTATS FINANCIERS TOTAL POUR LES RÉGIONS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Allocations de base	2 084 630	3 600 289	4 012 442
Allocations supplémentaires	2 796 163	184 453	263 278
Ajustements non récurrents	493	113 033	26 522
Allocations spécifiques totales	62 338	129 048	108 461
Revenus spécifiques	3 703 810	3 251 923	3 136 487
Autres revenus généraux	- 118 117	60 897	232 046
Total des revenus	8 529 317	7 339 643	7 779 237

TABLEAU 5.2

REVENUS TOTAUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES SELON LES ÉTATS FINANCIERS
COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Allocations de base	281 233	565 800	715 006
Allocations supplémentaires	461 645	5 825	55 547
Ajustements non récurrents	7 546	16 354	4 234
Allocations spécifiques totales	0 000	26 524	11 946
Revenus spécifiques	736 901	530 511	687 892
Autres revenus généraux	0 000	0 000	0 000
Total des revenus	1 487 325	1 145 014	1 474 625

TABLEAU 5.3

REVENUS TOTAUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES SELON LES ÉTATS FINANCIERS
COMMISSION SCOLAIRE BARRICARA

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Allocations de base	547 305	744 502	943 664
Allocations supplémentaires	496 407	53 828	12 659
Ajustements non récurrents	- 14 607	26 499	5 546
Allocations spécifiques totales	6 854	0 000	0 000
Revenus spécifiques	1 064 886	855 555	654 069
Autres revenus généraux	- 57 878	26 613	20 237
Total des revenus	2 042 967	1 706 997	1 636 175

TABLEAU 5.4

REVENUS TOTAUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES SELON LES ÉTATS FINANCIERS
COMMISSION SCOLAIRE LAC-TÉMISCAMINGUE

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Allocations de base	276 774	439 050	497 576
Allocations supplémentaires	608 596	42 049	12 303
Ajustements non récurrents	2 025	17 973	4 558
Allocations spécifiques totales	55 484	77 002	69 255
Revenus spécifiques	258 392	217 935	240 388
Autres revenus généraux	- 9 378	16 231	10 785
Total des revenus	1 192 073	810 240	834 865

TABLEAU 5.5

REVENUS TOTAUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES SELON LES ÉTATS FINANCIERS
COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Allocations de base	25 639	201 694	62 727
Allocations supplémentaires	238 457	0 000	14 595
Ajustements non récurrents	- 2 459	2 957	506
Allocations spécifiques totales	0 000	0 000	0 000
Revenus spécifiques	87 303	98 866	157 079
Autres revenus généraux	0 000	0 000	3 680
Total des revenus	348 940	303 517	238 587

TABLEAU 5.6

REVENUS TOTAUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES SELON LES ÉTATS FINANCIERS
COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Allocations de base	468 833	965 985	1 060 869
Allocations supplémentaires	504 382	54 949	126 648
Ajustements non récurrents	3 868	24 788	7 099
Allocations spécifiques totales	0 000	16 843	21 625
Revenus spécifiques	864 621	870 943	649 729
Autres revenus généraux	0 000	0 000	157 681
Total des revenus	1 841 704	1 933 508	2 023 652

TABLEAU 5.7

REVENUS TOTAUX DE L'ÉDUCATION DES ADULTES SELON LES ÉTATS FINANCIERS
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE ET COMMISSION SCOLAIRE DE VAL D'OR

	1985-1986 LA VÉRENDRYE	1986-1987 LA VÉRENDRYE	1987-1988 VAL D'OR
Allocations de base	484 846	683 258	732 600
Allocations supplémentaires	486 676	27 802	41 526
Ajustements non récurrents	3 940	24 462	4 579
Allocations spécifiques totales	0 000	8 679	5 635
Revenus spécifiques	691 707	678 113	747 328
Autres revenus généraux	- 50 861	18 053	39 663
Total des revenus	1 616 308	1 440 367	1 571 331

CHAPITRE 6

LES RELATIONS ENTRE LES PARTENAIRES EN ÉDUCATION DES ADULTES

S'il est un secteur d'enseignement où il est nécessaire d'entretenir des relations entre les divers acteurs intervenant auprès des adultes c'est bien celui de l'éducation des adultes, et la région de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec n'y échappe pas. Compte tenu du partage des responsabilités, parfois clair, parfois ambigu et souvent très complémentaire, il est impérieux de mettre en place et de maintenir des liens étroits de coordination, de communication, de concertation entre ces intervenants.

Selon la nature et les impératifs des " dossiers ", ces mécanismes prennent tantôt la forme de comités régionaux multipartites, de groupes de travail ad hoc, de tables de coordination régionale ou locale élargies ou restreintes, etc. quand ce n'est pas tout simplement des échanges quotidiens bipartites. Une seule constante se remarque cependant, soit maximiser les résultats des actions de formation auprès de la clientèle adulte de la région.

Voyons, comment en Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec s'établissent ces relations entre partenaires.

6.1. RELATIONS ENTRE LA DIRECTION RÉGIONALE, LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES AUTRES INTERVENANTS

Un certain nombre de dossiers ou de mesures obligent les différents acteurs régionaux à maintenir des lieux de coordination et de concertation régionaux. C'est le cas notamment de la Table éducation - main-d'oeuvre, du Comité régional en accueil et référence et du Collectif régional en formation agricole.

6.1.1 La Table éducation - main-d'oeuvre

Co-présidé par la Commission de formation professionnelle et la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, ce mécanisme régional comprend la représentation des organismes et des intervenants suivants :

- La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (2 personnes)
- Les commissions scolaires (3 personnes)
  - Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue (1 personne)
  - La Direction régionale de la Main-d'Oeuvre (1 personne)
  - La Commission de formation professionnelle (4 personnes)
  - La condition féminine (1 personne)

Cette table se définit comme étant " un mécanisme de communication, d'information et de consultation entre les intervenants de l'éducation (la direction régionale, les commissions scolaires, le collège), ceux de la main-d'oeuvre (commission de formation professionnelle, la Direction régionale) et la condition féminine. La concertation comme telle pourra être un des produits bénéfiques de cette dynamique ".

A cet effet, la table :

- Formule des avis sur tout sujet se rapportant à la mise en application de l'un ou l'autre des éléments de la politique en éducation des adultes.

- Assure, dans le contexte de l'imputabilité des partenaires, le suivi découlant des avis, tout en respectant l'autonomie de chacun.

6.1.2 Le comité régional en accueil et référence (C.R.A.R.) :

Comme son nom l'indique, ce comité a pour mandat général " d'opérationnaliser " régionalement la mesure " Accueil et référence " contenue dans le Plan d'action gouvernemental en éducation des adultes.

Sous la responsabilité de la Table Éducation - main-d'oeuvre, le comité est formé des représentants suivants :

- La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (1 personne)
- Les commissions scolaires (1 personne)
- Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue (1 personne)*
- La Direction régionale de la Main-d'Oeuvre (1 personne)
- La Commission de formation professionnelle (1 personne)
- La condition féminine (1 personne)
- Centre d'Emploi Immigration Canada (1 personne)
- L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1 personne)
- Les O.V.E.P. (1 personne)
- Les comités locaux en accueil et référence (C.L.A.R.) (6 personnes)

En plus d'administrer le budget régional, le comité a aussi comme responsabilité d'assurer le soutien aux comités locaux d'accueil et référence (C.L.A.R.), de faire la promotion

des services, de proposer la planification régionale, d'assurer l'opérationnalisation tant régionale que locale du système A.R.E.F. et de présenter les bilans nécessaires.

* Le collège a déjà annoncé son intention de se retirer de ce comité.

6.1.3 Collectif régional en formation agricole

Ayant comme mandat d'assurer régionalement la réalisation du plan interministériel de soutien en formation agricole, le comité régional est composé des organismes suivants :

- La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (1 personne)
- Les commissions scolaires (3 personnes)
- Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue (1 personne)
- La Direction régionale de la Main-d'Oeuvre (1 personne)
- La Commission de formation professionnelle (1 personne)
- L'Union des producteurs agricoles (1 personne)
- Le Syndicat de gestion agricole (1 personne)
- L'Association des femmes en agriculture (1 personne)
- Le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation (1 personne)

De plus, la responsable régionale de la formation agricole siège aussi au collectif à titre de personne-ressource au collectif tout en assumant le secrétariat de celui-ci.

Le collectif régional prépare et réalise le plan d'action régional en formation agricole, assure la promotion de la formation auprès de la clientèle, soutient la cueillette des besoins, assure le support aux institutions d'enseignement tant dans le développement pédagogique que dans la réalisation des actions de formation.

6.1.4 Forces, faiblesses et perspectives

Ces différents lieux multipartites ont le mérite de rapprocher les intervenants dans le but d'échanger des informations sur la planification, la coordination, l'opérationnalisation de programmes de formation. Nous constatons que plus les groupes de travail sont centrés sur l'action, plus les résultats sont efficaces. C'est le cas notamment du Comité régional en accueil et référence et du Collectif en formation agricole.

Quant à la Table éducation - main-d'oeuvre, elle n'a pas encore réussi à prendre véritablement son essor, les acteurs en étant encore au stade de l'échange d'information. On ne peut qu'espérer qu'avec le temps les résultats débouchent sur des actions de coordination et de concertation.

6.2 RELATIONS ENTRE LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LA DIRECTION RÉGIONALE

Les échanges entre les commissions scolaires de la région et la Direction régionale prennent diverses formes et sont de plusieurs niveaux. Notons entre autres :

6.2.1 Le comité régional des directeurs généraux (C.R.D.G.)

Il s'agit d'un comité essentiellement formé par les directions générales des commissions scolaires. La Direction régionale participe à ce comité à titre de membre invité. Le comité régional des directeurs généraux et la Direction régionale poursuivent les objectifs suivants :

- Informer des politiques et règlements du ministère de l'Éducation avant qu'elles ne soient diffusées auprès des autres personnels des commissions scolaires.
- Faciliter les communications entre les deux parties.
- Permettre les échanges.
- Recueillir la rétroinformation.
- Déterminer les objets et les modalités de consultation.
- Convenir des objets de concertation.
- Introduire des problématiques régionales.
- Convenir d'un cadre des rencontres des diverses catégories du personnel des commissions scolaires avec la Direction régionale.

C'est ainsi que la Direction régionale et les directions générales des commissions scolaires de la région utilisent le Comité régional des commissions scolaires comme moyen privilégié de communication, de consultation, d'information et de rétroinformation sur les sujets se rapportant à l'éducation des adultes en Abitibi-Témiscamingue.

6.2.2 Le comité régional de travail en éducation des adultes (C.R.T.E.A.)

Comité de travail composé exclusivement des directions des services d'éducation des adultes des commissions scolaires mandatées en éducation des adultes et du responsable régional en éducation des adultes de la Direction régionale, le comité régional de travail en éducation des adultes a comme objectif général de " développer une expertise régionale dans les dossiers relatifs à l'éducation des adultes ". Plus spécifiquement, les travaux du comité régional de travail en éducation des adultes ont comme but :

- De s'instrumenter mutuellement face aux changements constants qui surviennent en éducation des adultes, de se supporter, de chercher ensemble des solutions aux problèmes communs, de coordonner nos actions, d'établir des consensus et de développer une expertise régionale dans chacun des dossiers d'intérêt régional.
- D'alimenter et d'influencer les paliers décisionnels dans un souci de faire ressortir les particularités de l'éducation des adultes.
- De développer des relations efficaces avec les organismes gouvernementaux partenaires.
- De développer une préoccupation de présenter la formation comme support important au développement économique local et régional.

Chaque membre de la table est responsable d'un ou de plusieurs dossiers qu'il accepte de chapeauter et pour lesquels il est considéré comme l'expert en la matière. Ces dossiers sont confinés dans un plan d'action annuel qui fait

l'objet d'un suivi tout au long de l'année et d'une évaluation globale à la fin de celle-ci. Les comptes rendus des rencontres mensuelles du comité de même que son rapport annuel sont remis au comité régional des directeurs généraux.

6.2.3 Groupes de travail ad hoc

Ponctuellement, des groupes de travail sont formés par l'une ou l'autre des parties pour répondre à un besoin ou pour travailler à un dossier particulier. C'est ainsi que ces comités ad hoc naissent et meurent au fur et à mesure que les problématiques des sujets traités sont résolues.

Les sujets traités sont nombreux et variés parmi lesquels on peut nommer :

- les règles budgétaires;
- les instructions;
- l'élaboration des annexes annuels des cours commanditées;
- l'évolution et la reconnaissance;
- le contrôle des clientèles;
- etc.

6.2.4 Forces, faiblesses et perspectives

Les relations entre la Direction régionale et les commissions scolaires se déroulent de façon harmonieuse, dans le respect l'un de l'autre, et porte l'empreinte d'une certaine complicité dans l'action et ce, à tous les paliers d'intervention.

Historiquement placée sous l'angle du support au réseau dans la rédaction des mandats et responsabilités, nous pouvons affirmer que la Direction régionale et les commissions sco-

laires ont développé des collaborations bien " témiscabitibiennes " et nul doute que les expériences passées en ce domaine sont porteuses d'avenir.

6.3 RELATIONS ENTRE LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES AUTRES INTERVENANTS EN ÉDUCATION DES ADULTES

6.3.1 D'une part, collectivement les commissions scolaires de la région entretiennent des relations soutenues avec les principaux partenaires intervenants en éducation des adultes (C.F.P., C.E.I.C., etc.). Ces relations prennent diverses formes, mais elles aboutissent généralement au Comité régional de travail de l'éducation des adultes (C.R.T.E.A.)

Il en est de même pour certains autres partenaires plus particuliers tels la Régie de l'Assurance automobile, la Commission de la santé et sécurité du travail, les centres de Travail-Québec, les organismes volontaires d'éducation populaire, les centres d'accueil, les C.L.S.C., etc.

D'autre part, chaque commission scolaire prise individuellement entretient des relations plus locales avec les divers partenaires concernés par l'une ou l'autre des activités en éducation des adultes. Ainsi, s'établissent des tables locales où sont arrêtées les modalités d'opérationnalisation des activités. C'est ce que nous appelons la couleur locale. Ces façons de faire permettent de réaliser les divers programmes tels les achats directs de formation, le recyclage et le perfectionnement, l'insertion sociale et professionnelle,

la formation sur mesure en établissement, les stages en milieu de travail, les jeunes volontaires, la formation des accidentés de travail et des accidentés de la route, les sentencés de l'alcool, les services d'accueil et référence, la formation aux personnes handicapées, la formation des pompiers volontaires, etc.

6.3.2 Forces, faiblesses et perspectives

De façon générale, les relations entre les établissements du réseau et les autres partenaires sont excellentes et ce diagnostic s'améliore encore davantage lorsqu'il est question de l'aspect opérationnel des activités. Bien qu'il soit quelquefois nécessaire d'affirmer avec fermeté le champ d'intervention de chacun, il n'en demeure pas moins qu'en éducation des adultes, comme ailleurs, les intervenants régionaux, et surtout locaux, en Abitibi-Témiscamingue ne font pas exception à la règle : en région éloignée " on se serre les coudes et on travaille ensemble ".

CHAPITRE 7

L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

7.0 Nous avons déjà mentionné au chapitre précédent qu'un des objectifs spécifiques du comité régional du travail en éducation des adultes (C.R.T.E.A.) était :

> " de développer une préoccupation de présenter la formation comme support important au développement économique local et régional "

Il est indéniable que le réseau scolaire en général et l'éducation des adultes en particulier constituent un des éléments importants du développement socio-économique d'une région. Par sa vocation et son mandat, le réseau scolaire, de concert avec les autres réseaux de l'éducation, participe au développement de la première et plus importante des richesses collectives d'une région, soit ses ressources humaines. Il n'en est pas autrement en Abitibi-Témiscamingue.

Que ce soit par le biais des interventions dans les programmes de développement de la main-d'oeuvre ou par la formation professionnelle, la formation générale et par l'éducation populaire, le réseau des commissions scolaires soutiennent le développement de la région. Mais au-delà de ces actions qui vont de soit, d'autres activités ou interventions du réseau contribuent aussi à ce développement. C'est ainsi que les commissions scolaires se sont associées au Conseil régional de développement et à l'Association touristique régionale dans une campagne de développement du sentiment d'appartenance à la région afin que la population devienne

collectivement ou individuellement un ambassadeur de la région auprès des autres collectivités de la province.

Parallèlement à ce type d'intervention ou association, chaque établissement rayonne et contribue au développement de sa collectivité. Que ce soit par son rôle d'employeur, par sa politique d'achat, par son engagement communautaire ou autrement, chaque commission scolaire vit et se développe par et avec son milieu. Il n'est donc pas rare qu'une commission scolaire s'associe avec sa municipalité régionale ou encore avec une ou des entreprises pour réaliser des activités ayant des retombées sur le développement social et économique de son milieu. Souvent la commission scolaire est la seule ressource éducative présente, - cela dit sans dénigrer les efforts du réseau de l'enseignement supérieur - et dans les milieux à faible densité, cette présence est non négligeable.

A titre d'exemple mentionnons le dossier " entrepreneurship " de la ville de Matagami où la Commission scolaire du Nouveau-Québec est associée à la municipalité dans un effort de relance de l'économie locale; ou encore la façon bien témiscamienne de réaliser les activités en éducation populaire par la mise en commun des ressources de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue et les organismes d'éducation populaire du milieu; et aussi la participation active des commissions scolaires dans la préparation du sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, dans son suivi et dans la préparation de la biennale qui aura lieu à l'automne 1989.

Ces exemples et d'autres non énumérés illustrent jusqu'à quel point la présence des commissions scolaires dans la vie sociale, communautaire, culturelle et économique de la région, sans être toujours

éclatante, est importante. Et souvent c'est par le biais de leurs services d'éducation des adultes que le réseau participe au développement régional.

Nous croyons que de ces initiatives et ces gestes se doivent d'être encouragés et supportés et la Direction régionale suit avec intérêt et sensibilité les actions qui se font en ce domaine. Nous croyons aussi et ce, de concert avec le milieu que le développement régional, sous toutes ses facettes, doit se faire par et pour la région en y engageant toutes les forces vives. Et en cette matière, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec ont démontré " une volonté de faire ".

CONCLUSION

Au moment où nous avons commencé cette entreprise qu'est de " faire " le portrait de l'éducation des adultes en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, nous nous étions fixés un certain nombre d'objectifs, et tout au long de la rédaction, nous avons voulu que ces objectifs soient les guides et les balises qui nous permettent de mieux cerner cette réalité qu'est l'éducation des adultes.

Nous ne croyons pas que ces objectifs ont été atteints dans leur totalité. Comme toute photographie, il reste quelques flous et détails qui, sans jurer sur l'ensemble, mériteraient qu'on s'y attarde. Ce sera là les suites à donner.

Déjà nous pouvons en énumérer quelques-uns :

- la formation des personnes analphabètes et peu scolarisées devrait constituer une des priorités de la région. Une analyse plus approfondie des données démographiques sur la scolarité des personnes adultes de la région confirmerait sans doute ce premier constat;

- l'atteinte du diplôme d'études secondaires aux plus de 40 ans et la mise en place de structures plus facilitantes, moins normées et plus centrées sur les résultats, devraient aussi constituer une autre priorité;

- malgré l'effort considérable consenti à ce chapitre depuis quelques années, par le réseau, la clientèle des personnes handicapées souffrent encore d'une carence d'accessibilité à des services de formation adéquats et sans doute que les normes et le niveau de ressources consenties y sont pour quelque chose;

- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes que le système dit régulier - comme si l'éducation des adultes était irrégulière - a rejeté doit aussi constituer une cible des prochaines années, le taux de chômage de cette clientèle est là pour nous le rappeler;

- les transformations qui s'opèrent dans le milieu de la main-d'oeuvre avec la libéralisation des échanges, l'introduction des nouvelles technologies de production, de même que le glissement progressif des programmes de support vers les milieux de production devraient amener le réseau scolaire à être encore plus présent et plus visible auprès des partenaires économiques de la région. A cet effet, il faudra être inventif, ouvert, moins institutionnel. Le " sur mesure " sera sûrement à la mode;

- le supoort communautaire, la prise en charge collective et l'éducation populaire devraient aussi constituer une préoccupation constante des intervenants scolaires, surtout face aux nouveaux défis que représentent la protection de l'environnement, la qualité de vie, l'éclatement de la famille et l'émergence de nouveaux modèles en cette matière, la présence des communautés culturelles, etc.;

- nous croyons que beaucoup trop d'énergies sont consacrées à la paperasse, à la gestion et à l'administration de l'éducation des adultes et cela, aux dépens des préoccupations organisationnelles et pédagogiques. Il y aurait lieu de se pencher sérieusement là-dessus.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

040000
0090001

Portrait régionale de l'éducation des adultes..

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

92-04-06 Suzanne Brazeau

8990-465

55-1408

L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

UNE VOLONTÉ DE FAIRE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction régionale de
l'Abitibi-Témiscamingue

ISBN : 2-550-15171-2

51-2068